

**DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE****CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du jeudi 20 décembre 2018

DÉLIBÉRATION N° CD-2018/12/20-0/04 A

**Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20181220-lmc100000018371-DE

**Acte Certifié exécutoire**

Envoi Préfecture : 24/12/2018

Réception Préfet : 24/12/2018

Publication RAAD : 24/12/2018

Procès-verbaux, Décisions du Président, Désignations, Autres

OBJET : Représentation du Département au sein de divers organismes.

En application de l'article L. 3121-23 du Code général des Collectivités territoriales, il appartient au Conseil départemental de désigner les Conseillers départementaux ou d'autres personnalités qui représenteront le Département au sein de divers organismes.

**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,**

VU le Code général des Collectivités territoriales, et notamment son article L. 3121-23,

VU la délibération n° DCS 2018/24 du 8 juin 2018 du Conseil syndical du syndicat de la région de Montereau-Fault-Yonne pour le traitement des ordures ménagères (SIRMOTOM),

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**

Article 1 : De désigner les Conseillers départementaux suivants pour représenter le Département au sein de la Commission Consultative d'Evaluation et de Suivi (CCES) du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) du Syndicat de la Région de Montereau-Fault-Yonne pour le Traitement des Ordures Ménagères (SIRMOTOM) :

- Monsieur Franck VERNIN (titulaire)
- Monsieur Yves JAUNAUX (suppléant)

Article 2 : que élus désignés siégeront au sein de la Commission Consultative d'Evaluation et de Suivi (CCES) du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) du Syndicat de la Région de Montereau-Fault-Yonne pour le Traitement des Ordures Ménagères (SIRMOTOM) jusqu'à la fin de leur mandat départemental, sans qu'il soit fait obstacle à ce qu'il puisse être procédé à tout moment, et

pour le reste de cette durée, à leur remplacement par une nouvelle désignation opérée dans les mêmes formes.

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (45) :

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI  
M. Arnaud de BELENET  
Mme Cathy BISSONNIER  
M. Ludovic BOUTILLIER  
Mme Martine BULLOT  
M. Jean-Marc CHANUSSOT  
M. Bernard CORNEILLE jusqu'au rapport n° 0/05 inclus  
M. Bernard COZIC  
Mme Monique DELESSARD jusqu'au rapport n° 0/05 inclus  
M. Smail DJEBARA jusqu'au rapport n° 0/05 inclus  
Mme Martine DUVERNOIS  
M. Vincent ÉBLÉ jusqu'au rapport n° 0/05 inclus  
Mme Anne-Laure FONTBONNE  
Mme Isoline GARREAU MILLOT  
Mme Julie GOBERT jusqu'au rapport n° 0/05 inclus  
M. Jérôme GUYARD  
M. Yves JAUNAUX  
M. Denis JULLEMIER  
Mme Sarah LACROIX  
M. Olivier LAVENKA  
M. Jean LAVIOLETTE jusqu'au rapport n° 0/05 inclus  
Mme Nolwenn LE BOUTER  
Mme Daisy LUCZAK  
Mme Marianne MARGATÉ jusqu'au rapport n° 0/05 inclus  
M. Olivier MORIN  
Mme Céline NETTHAVONGS  
M. Jean-François ONETO qui a donné pouvoir à Mme Anne-Laure FONTBONNE  
Mme Véronique PASQUIER qui a donné pouvoir à M. Olivier MORIN  
M. Ugo PEZZETTA  
Mme Laurence PICARD  
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON  
M. Brice RABASTE  
Mme Isabelle RECIO  
Mme Béatrice RUCHETON  
M. Patrick SEPTIERS  
Mme Geneviève SERT  
Mme Sandrine SOSINSKI  
M. Jean-Louis THIERIOT  
Mme Virginie THOBOR jusqu'au rapport n° 0/05 inclus  
M. Jérôme TISSERAND  
M. Xavier VANDERBISE  
Mme Véronique VEAU  
M. Franck VERNIN jusqu'au rapport n° 4/03  
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Geneviève SERT  
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :



Patrick SEPTIERS  
Président du Conseil départemental  
de Seine-et-Marne